ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1962 N° 37

LES PIGEONS DE PARIS

THESE

pour le doctorat vétérinaire

(Diplôme d'Etat)

Présentée et soutenue publiquement en Novembre 1962
devant la
Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

RÉGIS, GEORGES HAREAU

Né le 10 Avril 1932, à Crennes-sur-Fraubée (Mayenne)

Président : M. GRIMOUD, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse

Assesseurs : M. PUGET, Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse
M. LAUTIÉ, Agrégé à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

IMPRIMERIE PARISIENNE
16, Place du Salin, 16
TOULOUSE

1962

Les Pigeons de Paris

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41546525_0027

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1962 N° 37

LES PIGEONS DE PARIS

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

THESE

pour le doctorat vétérinaire

(Diplôme d'Etat)

Présentée et soutenue publiquement en Novembre 1962
devant la
Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

RÉGIS, GEORGES HAREAU

Né le 10 Avril 1932, à Crennes-sur-Fraubée (Mayenne)

Président : M. GRIMOUD, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse

Assesseurs : M. PUGET, Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse
M. LAUTIÉ, Agrégé à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

IMPRIMERIE PARISIENNE
16, Place du Salin, 16
TOULOUSE

1962

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

	MM.
Directeur	PONS.
Professeur honoraire	LASSERRE.

PERSONNEL ENSEIGNANT
PROFESSEURS

Première Chaire - Chimie, Physique, Pharmacie Physique et Chimie Biolobique Pharmacie et Toxicologie	GODFRAIN.
Deuxième Chaire : Anatomie des Animaux domestiques Anatomie descriptive - Extérieur Anatomie appliquée	PAVAUX
Troisième Chaire : Physiologie, Thérapeutique Physiologie Thérapeutique et Pharmacodynamie	LE BARS.
Quatrième Chaire : Histologie, Anatomie Pathologique Histologie et Embryologie Anatomie Pathologique	LOMBARD.
Cinquième Chaire : Inspection et Contrôle des Denrées Alimentaires Inspection des Viandes Inspection du Lait	LABIE.
Sixième Chaire : Parasitologie Zoologie appliquée Parasitologie externe Parasitologie interne Clinique	BRIZARD.
Septième Chaire : Pathologie médicale des équidés et des carnivores Pathologie médicale des équidés et carnivores Législation vétérinaire Clinique	DARRASPEN.
Huitième Chaire : Pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour Clinique externe	TOURNUT.
Neuvième Chaire : Pathologie chirurgicale Technique chirurgicale Pathologie chirurgicale Clinique	PUGET.
Dixième Chaire : Pathologie de la Reproduction Pathologie de la Reproduction Obstétrique Clinique	BERTHELON.
Onzième Chaire : Pathologie des Maladies Contagieuses Microbiologie - Immunologie Maladies contagieuses - Police sanitaire	SAURAT.
Douzième Chaire : Zootechnie Ethnologie Hygiène Zootechnie Economie Rurale	PONS.
Treizième Chaire : Alimentation Botanique appliquée Agronomie Alimentation	FALIU.

CHEFS DE TRAVAUX

Maladies Contagieuses	LAUTIE, Agrégé.
Pathologie Médicale - Législation Vétérinaire	LESCURE, Agrégé.
Anatomie Pathologique	GOULARD.
Pathologie chirurgicale	CAZIEUX.
Pathologie de la Reproduction	ROYAL.
Chimie	MILHAUD.

COURS COMPLEMENTAIRES
CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Radiologie	AUVERGNAT.
Droit vétérinaire	LINON.
Botanique	MORQUER.
Pisciculture	SECONDAT.
Agronomie	BRISEBOIS.
Economie Rurale	MONTANE DE LA ROQUE.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891 et du Conseil de l'Ecole, en date du 13 juin 1924).

A MA FEMME ET A MON FILS

A MES PARENTS

A MA FAMILLE

A MES AMIS

AU PRÉSIDENT DE NOTRE JURY DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR GRIMOUD

Chirurgien des Hôpitaux

Pour le très grand honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de notre jury de thèse.

A NOTRE JURY DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR PUGET

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Maître affable et compréhensif, ses conseils et son indulgence nous resteront toujours chers.

Qu'il trouve ici le témoignage de notre gratitude pour l'enseignement qu'il nous a donné.

A MONSIEUR L'AGREGE LAUTIE

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

En reconnaissance de l'aide précieuse qu'il nous a apporté et de la sollicitude avec laquelle il nous a toujours prodigué ses conseils.

INTRODUCTION

Par définition, les bêtes dites sauvages fuient la présence de l'homme ; cependant la nature nous offre quelquefois des exemples diamétralement opposés et ceci dans le monde ornithologique en particulier où de nombreuses espèces, non seulement s'accommodent, mais encore recherchent la présence des humains. Les facilités que les oiseaux trouvent pour se nourrir sont souvent à l'origine de ce rapprochement, c'est ainsi qu'au Moyen Age le milan royal et le corbeau remplissaient dans les villes le rôle d'agent de voirie, se nourrissant des détritus jetés n'importe où. Dans certaines villes, ils furent même officiellement protégés dans cette intention. Si ce spectacle ne se voit plus en Europe, il est encore, parait-il, fréquent en Extrême-Orient et en Afrique du Nord, où le milan noir remplace le milan royal. Dans certains villages d'Afrique, les petits vautours urubus et caracas sont rencontrés dans les mêmes conditions ; de même aux Indes, le marabout est oiseau tabou ; les habitants, en égard aux services rendus sur le plan du nettoiement, prennent conscience de leur intérêt, guidés par les respectables impératifs du moindre effort.

On pourrait croire que le rythme actuel de vie citadine s'oppose à un peuplement ornithologique. Il

est évident qu'on ne peut plus trouver, comme il y a cent ans, une nichée de perdrix au Luxembourg. Nous ne sommes plus à l'époque où Belleville, Charonne, Auteuil, Passy, Ménilmontant, les Batignolles et Grenelle n'étaient que des villages où l'on se rendait par des chemins de terre bordés de ronces à mûres et de vignes. Les troupeaux ne sont pas près de revenir dans les prés rimés par la précieuse de l'Hôtel de Rambouillet, Antoinette de la Garde :

« Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine
Cherchez qui vous mène
Mes chères brebis ».

C'est d'ailleurs dans ces « beaux prés » que Ponocrate menait Panurge pêcher l'écrevisse et la grenouille. En ce temps-là les troupeaux de vaches paissaient place du Tertre et dans l'Ile Saint-Louis et les Parisiens pouvaient se dépayser à peu de frais : quand il lui prend envie de « voyager » La Fontaine se rend à Clamart « au-dessus, dit-il, de cette fameuse montagne où est situé Meudon ». Jean-Jacques Rousseau herborisait sur la colline de Ménilmontant. Il dévalait « le riant paysage des vignes et des prairies de Charonne » quand il fût renversé et blessé par un chien.

Le premier travail d'ornithologie parisienne, réalisé par Nérée Quépat et publié en 1874, nous donne une liste très abondante d'espèces où nous trouvons beaucoup d'oiseaux d'eau et de plaine, hôtes de quelques quartiers qui possédaient de petits étangs entourés de terrains incultes. Une petite rivière du Vieux Paris, la

Bièvre, alimentait ces étangs. Le « ruisselet qui courait en rossignolant » sert maintenant d'égout et se jette dans la Seine près du pont d'Austerlitz. Nérée Quépat écrit que, le 11 décembre 1873, quelques gamins prirent dix-sept râles d'eau en un seul après-midi sur un des étangs du quartier des Glacières. Plus près de nous encore, avant la construction du métro, un autre vieux quartier, les Gobelins, possédait de nombreux et grands jardins qui, selon les dires de M. Legendre dans son « Ornithologie parisienne » donnaient asile à beaucoup d'espèces granivores. C'est dans ce quartier qu'un endroit porte encore le nom de Butte-aux-Cailles et qu'un autre se nomme le champ de l'Alouette. De nos jours, malgré la disparition de ces sites délicieux à imaginer, de nombreux oiseaux vivent encore à Paris. Parmi eux, les martinets (que les Parisiens appellent hirondelles), les moineaux et les pigeons sont en très grande majorité.

Les pigeons vont faire l'objet du travail qui va suivre.

Ces oiseaux font partie de Paris depuis fort longtemps si on en juge par l'appellation du « Pont-aux-Colombes » donnée à la construction qui, dans la vieille Cité, reliait le Quai de la Mégisserie aux murs du Palais ; ce pont était ainsi appelé à cause de la quantité de volatiles qui y logeaient ; ses maisons portaient en guise de numéros, des oiseaux sculptés et peints.

En « croissant et multipliant », ils sont arrivés jusqu'à nous. Aujourd'hui, leur présence dans Paris pose de nombreux problèmes. Le caractère envahissant du pigeon, son manque de discrétion vocale et surtout stercoraire, en font « l'oiseau noir » de Monsieur le

Préfet de Police et des Services Sanitaires de la Seine. Or cet oiseau, voué aux gémonies par certaines personnes, ne va pas sans recueillir la sympathie de nombreux autres citadins qui réclament pour lui des privilèges. Ces positions extrêmes sont sans doute excessives. Tout est affaire de mesure. Essayer d'éclaircir ce débat voilà notre intention. Nous étudierons les différentes races de pigeons vivant à Paris, leurs mœurs, leurs habitudes. Nous essaierons ensuite de voir objectivement les griefs qui peuvent leur être imputés et d'en dire le bien ou le mal fondé.

Il ne nous semble pas nécessaire de justifier longuement le choix de ce sujet de thèse vétérinaire puisque nous portons intérêt à tout ce qui a trait à l'ensemble des animaux. C'est le postulat même de la médecine des bêtes. Nous pensons qu'il est naturellement donné aux vétérinaires de formuler un avis dans cette bataille qui oppose amis et ennemis des pigeons, et ceci d'autant plus qu'un problème d'hygiène publique est, comme nous le verrons, posé par la présence des pigeons à Paris.

Chapitre Premier

DIFFENTES RACES DE PIGEONS VIVANT A PARIS

Les pigeons sont représentés à Paris par trois races : la palombe ou ramier, le colombin, le biset. Les deux premières races sont mieux individualisées que la dernière qui, à la suite de nombreux croisements, s'est fortement abâtardie.

I. Le Ramier :

Encore désigné sous le nom de palombe ou de pigeon des bois, le ramier (Columba palumbus L.) est souvent confondu avec son proche voisin, le pigeon colombin, que nous étudierons en second lieu. Pourtant les différences sont nettes pour un œil averti et, entre Garonne et Pyrénées, aucun chasseur ne s'y trompe. La palombe, que les Gascons appellent « paloma » et les Basques « urtzoa », est le plus gros de nos pigeons ; adulte, il pèse facilement une livre et sa longueur atteint 0 m 45. Degland le décrit de la façon suivante : « le mâle adulte, en été, a la tête, le cou, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un cendré bleuâtre, le dos et les couvertures des ailes d'un cendré brun. Une épaulette blanche couvre la partie antérieure de

l'aile. Le derrière et les côtés du cou sont d'un vert doré à reflets bleus et cuivre. La partie inférieure du cou est ornée de chaque côté d'un croissant blanc de plomb. Le bas du cou, en avant, et la poitrine est d'une couleur vineuse à reflets. Le ventre, les flancs et les sous-caudales sont gris-bleuâtre. Les rémiges primaires sont brunes, bordées de blanc ; les secondaires d'un gris brun. La queue est cendré foncé, au-dessus, passant au noir vers l'extrémité. Le bec est rouge de chair avec le bout jaune orangé et les narines couvertes d'une sorte de poussière blanche. Les pieds sont rouges, les ongles bruns de corne, l'iris jaune pâle. La femelle ressemble au mâle mais le croissant blanc du cou est moins étendu. En automne, les deux sexes ont les teintes moins pures ».

Il n'y a rien à ajouter à une description aussi détaillée, si ce n'est que les jeunes ont une teinte terne et ne commencent à être marqués du croissant blanc caractéristique que vingt-cinq à trente jours après la sortie du nid.

A Paris, cet oiseau ne se rencontre pas sur les bâtiments mais seulement dans les parcs, aux Champs-Elysées, au Luxembourg, au jardin des Plantes. Dans ces endroits, il est facile, le soir d'hiver quand les arbres n'ont plus de feuilles, de voir les palombes s'apprêter a passer la nuit dans la hauteur des cimes : reunis par groupe de cinq ou six individus, leur silhouette massive se détache sur le ciel et sème des trous d'ombres sur la ligne des branches. Pendant le jour, le ramier pâture sur les pelouses, il marche aisément sur le sol, le corps horizontal ou redressé, en inclinant sans cesse le cou en avant par un mouvement familier à tous ses congénères.

Ce pigeon ramier, si farouche dans la campagne, est, au même titre que le pigeon colombin, un hôte inattendu à Paris où il se montre assez familier, tout en gardant ses distances. En alerte, sa silhouette s'amincit, se découpe, se cisèle : la tête pointe au sommet du cou qui s'allonge. Au repos, l'oiseau se tasse et forme une lourde boule de plumes tièdes où le cou disparaît. Son vol est élégant et rapide, quand il prend son essor ses ailes frappent l'une contre l'autre en produisant un claquement ; il en est de même quand il se pose et c'est ce claquement d'ailes que l'homme a utilisé dans les appeaux et qu'il emploie selon une méthode mise au point par des générations de chasseurs. Au printemps, on les rencontre par couples. Le mâle avant l'accouplement se montre très excité, il ne peut tenir en place, il vole en frappant violemment la pointe de ses ailes qu'on entend battre de loin, descend en planant et recommence ainsi plusieurs fois. Il lui arrive de faire son nid dans les endroits les plus animés de Paris, dans les arbres des voies publiques, à quelques mètres seulement au-dessus du sol ; le célèbre ornithologue M. Legendre dit en avoir remarqué un nid situé « sur un petit arbre chétif de la Place Clichy, cet arbre chétif, sans feuilles, se trouve à un point d'arrêt des autobus et de nombreuses voitures, en face d'un grand magasin d'alimentation ». Il écrit qu'un autre nid se trouvait rue Royale en face de la terrasse toujours animée d'un grand café.

En 1959, on pouvait voir deux nids de ramier dans les arbres du Boulevard Saint-Michel. Le nid achevé présente l'aspect d'une plate-forme presque à claire voie, dont les matériaux (brindilles, bûchettes, racines)

sont grossièrement enchevêtrés, il semble incapable de résister au moindre vent ; il n'en est rien cependant si l'on en juge d'après la remarque de O. de Murs « pour la négligence apparente avec laquelle semble construit le nid du ramier et celui de toutes espèces de pigeons, nous croyons que l'on a toujours été dans l'erreur quand a l'appréciation qu'on en a faite, et au jugement qu'on en a porté ; ce nid qui paraît effectivement plutôt une ébauche qu'une œuvre achevée est tellement léger que du pied de l'arbre où il est posé on voit le jour à travers lui, on peut même apercevoir la femelle quand elle s'y trouve. Nous y voyons, non un indice de négligence de ces oiseaux, mais une preuve de leur instinct : sauvage et inquiet comme est le pigeon ramier, il a besoin de voir ce qui se passe autour de lui, de là le tissu lâche et à claire voie qu'offre le nid.

II. Le Pigeon Colombin :

Le pigeon colombin (Columba oenas L.) s'est répandu à Paris depuis quelques années et y est, semble-t-il, de plus en plus nombreux.

Normalement dans la nature, il niche dans les trous d'arbres, les fentes des rochers, quelquefois les terriers de lapin. A Paris, il s'est installé dans les anfractuosités des murs. Pour les chasseurs, c'est le petit ramier que les ménagères préparent en salmis. Le colombin est d'une taille inférieure à celle du ramier, il ne mesure que 0,35 m de long. Son plumage est aussi très différent : il ne porte pas de croissant blanc à la base du cou, les ailes cendres bleuâtres comme le dos sont marquées de deux taches irrégulières noires ; la queue

est cendrée bleuâtre dans ses deux tiers antérieurs et noire dans le reste de son étendue, avec la rectrice latérale marquée de blanc en dehors. On le distingue du pigeon domestique qui a repris le type primitif du biset par l'absence de tache blanche sur le dos, les barres alaires très réduites et l'œil sombre. Par ses allures et par ses mœurs, il diffère peu du ramier, ses mouvements paraissent plus vifs, sa démarche plus dégagée. A Paris, il reste très farouche et va se nourrir dans la campagne. Ce n'est guère qu'un visiteur estival. On a pu, malgré tout, le voir construire son nid dans la capitale et le mâle, à la période des amours, a la particularité de parader autour de la femelle en émettant une sorte de grognement sourd et puissant bien différent des roucoulements du ramier ou du pigeon domestique. Il représente le moins commun des pigeons de Paris.

III. Le Biset :

Le biset (columba livia L.) habitait autrefois une grande partie de l'Europe et de l'Asie, les côtes rocheuses de la Suède, de la Norvege, de l'Angleterre, de l'Ecosse et toutes les îles et côtes du bassin méditerranéen. En France, il nichait sur les rives de la Meuse sur quelques rochers des bords du Rhône et dans un grand nombre de localités des Pyrénées, de Bretagne et de Normandie. Aujourd'hui, il n'existe presque plus d'individus du type biset pur vivant à l'état sauvage ; en revanche, à Paris, il se trouve en très grand nombre sur tous les édifices. Pourtant ce biset, qui est considéré comme l'ancêtre de tous les pigeons domestiques, n'existe, dans la capitale, que sous des formes sensible-

ment abâtardies ; li a, en effet, subi de nombreux croisements avec toutes sortes de pigeons domestiques et c'est de là qu'on lui trouve souvent des plumes frisées au cou ou à la nuque et une coloration assez variée. On remarque cependant une très forte tendance au retour vers le type primitif : couleur générale gris-bleutée avec des reflets métalliques plus ou moins marqués. Le croupion est blanc et deux bandes noires très marquées traversent les ailes. Ces oiseaux abandonnent souvent toute méfiance, il n'est pas rare, square Notre-Dame ou dans les jardins du Luxembourgs, de voir ces bisets, loin d'être effarouchés par le nombreux public qui fréquente les promenades, se rendre familiers au point de venir prendre dans la main les aliments qu'on leur présente : c'est une chose courante d'en voir cinq ou six sur les épaules, les bras, les doigts d'un distributeur de graines, se disputant la nourriture à coup de bec et surtout à coups d'ailes.

A Paris, les bisets sont responsables de toutes les dégradations et de tous les méfaits reprochés à l'espèce. Ils vivent en bandes sur les places, dans les jardins, à proximité des monuments et dans presque toutes les rues. Ils vont nicher et dormir sur les corniches et dans les anfractuosités que leur offrent les constructions. L'Hôtel de Ville semble être pour eux un lieu de prédilection ; ils n'ignorent rien non plus des jardins du Louvre et leur présence apporte un peu de vie aux Tuileries, le jardin le plus désert et le plus calme de la capitale.

On estime qu'il y a 80.000 bisets dans Paris. Nous ne considérerons plus qu'eux dans l'exposé qui va suivre.

Chapitre II

ACTIVITES JOURNALIERES DES PIGEONS DE PARIS

Dans la nature, l'activité des oiseaux varie avec le moment de la journée ; c'est ainsi que les oiseaux recherchent leur nourriture surtout le matin après le réveil et c'est aussi à ce moment qu'ils chantent le plus. Pour les pigeons vivant à Paris, le problème de la nourriture devient essentiel et, tout le long de la journée, ils sont en quête de miettes. Ces pigeons, à qui on attribue des mœurs douces et familières, un caractère aimable, des habitudes paisibles sont avant tout dans la capitale des oiseaux faméliques. La générosité des promeneurs et de quelques habitués les empêche tout juste de ne pas crever de faim. Ces oiseaux aiment la verdure ; le chasseur ou l'homme familier de la nature a sûrement pu observer les palombes en train de pâturer dans les prés par les matins d'été, au lever du soleil, ou encore le soir, avant qu'elles ne s'en aillent chercher paix et sommeil dans la cime des chênes. Les bisets parisiens ont les mêmes goûts que leurs frères sauvages. Pour en être convaincu, il suffit de voir avec quel empressement ils se précipitent sur les feuilles de salade qui leur sont parfois jetées. A défaut de salade, ils se rabattent sur l'herbe des pelouses : celles de l'Hôtel de

ville sont tondues de fort jolie façon. Lorsque l'herbe leur manque, les pigeons de Paris s'en prennent aux fleurs des parterres : la première alerte remonte à 1951, elle eut assez de succès pour être relatée dans le quotidien américain *New York Herald Tribune* du 14 juillet 1951 ; à cette époque, les pigeons trouvèrent dans les fleurs plantées le matin Place de l'Hôtel de Ville, un met si délicat qu'il n'en restait plus trace le soir. Les jardiniers en furent tout désemparés, allait-on renoncer aux fleurs ou occire sur place la gent famélique ? On trancha le dilemne grâce à un spécialiste du Muséum qui conseilla de planter des œillets d'Inde, plante que les pigeons n'apprécient pas du tout et qui était toutefois conforme au but décoratif recherché ; on adopta cette suggestion. Les jardiniers furent enchantés et les pigeons nettement déçus.

Qu'il soit facile d'attirer des oiseaux affamés ne peut nous surprendre. Les photos-filmeurs savent en faire leur profit : à côté du collectionneur de chapeaux en tous genres, il y a le spécialiste des pigeons qui jette et fait jeter par ses clients des grains de maïs. Certaines personnes, encore plus « réalistes » les attirent, grâce à des appâts régulièrement déposés, dans des guet-apens d'où ils ne sortent que pour être embrochés et rôtis. La valeur culinaire de ces maigres volatiles doit être tout à fait discutable ; de toutes façons ce procédé d'approvisionnement est formellement banni par la S.P.A. et les amateurs de pigeons citadins rôtis ou farcis doivent opérer de la façon la plus discrète, même si les services de la Préfecture de police voient, très secrètement, la chose du bon œil. Plus curieuse est l'utilisation des pigeons à des fins vindicatives telle qu'elle fut mise en

œuvre par un Parisien excédé d'entendre et de voir les voitures automobiles venir se ranger sous ses fenêtres ; notre homme se mit à ensemencer de façon régulière le toit des carrosseries avec des grains de blé, les pigeons à l'affût de pareille aubaine, prirent vite l'habitude d'élire domicile sur les voitures pour attendre la distribution de cette manne, et, une fois repus, atteignant alors les prévisions de leur pourvoyeur, ils accomplissaient, jusqu'à un stade ultime et fatal, leur digestion. La police, assaillie par de nombreuses plaintes, coupa court à l'affaire. Le responsable paya une amende.

Abandonnons ces quelques digressions. A Paris, les pigeons trouvent à se nourrir par d'autres moyens. Si nous en jugeons par le nombre de personnes qui apportent leur obole pour la nourriture des oiseaux, nous croyons pouvoir affirmer qu'ils sont aimés. De nombreux marchands de graines en sachets dont les bénéfices sont certainement loin d'être insignifiants, proposent aux promeneurs de quoi régaler les bisets. L'activité de ces marchands est plus ou moins condamnée par des arrêtés municipaux mais, jusqu'alors, la loi n'a jamais été strictement respectée. Devons-nous le regretter ? c'est un spectacle agréable que celui de voir les enfants distribuer cette provende qui n'est pas, il faut le souligner, la principale source de nourriture des pigeons. Il existe en effet des habitués qui font une distribution régulière de nourriture et ceci sur une bien plus grande échelle ; ils le font pour la plupart bénévolement, pour leur plaisir, mais certains sont cependant rénumérés dans ce but par quelque société protectrice des oiseaux. Chaque square a ses abonnés ; ils viennent là éparpiller les restes de leurs repas ou des graines qu'ils

achètent en gros par sacs de cinquante kilos. Parfois ce sont des cuvettes entières de pain trempé qui sont mises à la disposition des oiseaux. Soulignons dès maintenant que cette dernière initiative est loin d'être souhaitable car les pigeons d'un quartier ou d'un square consomment rarement tous ces tas de pain mouillé et les restes attirent d'autres affamés qui sont eux, d'un avis unanime, tout à fait indésirables : les rats. Certains de ces charitables habitués ont acquis une large popularité : les promeneur de la Cité connaissent certainement la courte silhouette de M. Flinois, dit « Lulu » ou « Pigeon », étrange personnage qui, depuis des années, a son quartier général à l'ombre des tours de Notre-Dame, quai Montebello, face à la rue Saint-Julien le Pauvre. Dans sa boite de bouquiniste il n'y a pas de bouquins mais toutes sortes d'objets en porcelaine et ses visiteurs les plus nombreux sont les pigeons. Il est leur « saint-protecteur » et prétend les connaître tous et être compris de chacun d'eux. Il a baptisé ses protégés Pierrot, Colombine, Fend-la-Bise, Bec-Fin, Plumeau, Roucoulou, ou encore selon les soucis de l'actualité : Nasser et Khroutchev. Il les appelle avec une trompe ou en criant « Piiie... piiie... Piiie » ; les pigeons descendent alors des arbres du square voisin ou des tours de Notre-Dame, ils arrivent par volées entières, toujours fidèles au rendez-vous régulier de dix-sept heures. Même les plus farouches viennent cueillir le maïs entre ses lèvres. Certains lui tiennent compagnie pendant des heures. Quand il en est las, il les chasse avec un plumeau spécialement emmanché pour cet usage. Véritable attraction pour les promoneurs des quais, providence pour les photogra-

phes amateurs de pittoresque, Lucien Flinois défend la cause des pigeons avec une ardeur renouvelée depuis qu'on a parlé de lui dans « les journaux ».

La restauration offerte sur la voie publique se complète par une distribution de nourriture au domicile d'une autre catégorie de pourvoyeurs. Ceux-ci se composent le plus souvent de personnes âgées et seules, qui, peu alertes, aiment à avoir la visite biquotidienne de ces oiseaux; ce sont encore certaines vieilles filles qui exercent là une bonté qu'elles n'ont pas trouvé à employer auprès des humains. Ces personnes disposent, sur l'appui de leur fenêtre, sur leur balcon, quelques aliments pour les pigeons ; ceux-ci s'habituent très vite à venir chaque jour profiter de ces offrandes ; la ponctualité du donateur forme celle des oiseaux; si par hasard ils ne trouvent rien ils battent les vitres de leurs ailes pour signaler leur présence. Ces habitudes qui sont source de joie pour ceux qui les créent, sont également, hélas, à l'origine de bien des plaintes formulées par les voisins de ces charitables restaurateurs, et surtout par ceux qui habitent aux étages situés en-dessous de celui où les pigeons font leurs agapes. Les plaintes qui trouvent ici leur origine sont bien justifiées semble-t-il.

Après s'être restaurés, les pigeons vont boire. Ceux qui aiment fréquenter les lieux les plus chics vont se désaltérer aux grandes fontaines publiques : au milieu des plantureuses sirènes de la place de la Concorde par exemple ; d'autres font plus humblement leur troquet du caniveau. On peut voir ainsi les pigeons boire d'un trait continu, contrairement aux autres oiseaux qui plongent le bec dans l'eau et relèvent brusquement la

tête, laissant ainsi tomber une faible quantité de liquide dans l'arrière-gorge. Dans le monde aviaire le pigeon partage avec la tourterelle cette particularité de boire sans relever la tête, sans doute en pompant l'eau avec la langue. Quelquefois, les pigeons utilisent l'eau des caniveaux ou des fontaines pour se baigner, ils s'y trempent alors gaillardement, s'y ébrouent en hérissant leurs plumes. En plus, d'un nettoyage général, ceci semble être destiné à combattre les démangeaisons dues aux parasites ; très souvent, ils atteignent plus paradoxalement ce but hygiénique en s'agitant de la même façon dans le sable ou la poussière des jardins publics.

Après avoir satisfait à leurs principaux besoins, l'amour mis à part, les pigeons vont regagner leur dortoir : trou de muraille, gouttière, corniches et excavations des monuments publics. Chaque bande semble avoir un lieu d'élection favori qu'elle retrouve chaque soir. Il est facile de les observer sur les corniches des immeubles où ils commencent à s'installer en fin d'après-midi ; pendant quelque temps ils s'occupent de rechercher leurs parasites, ils volètent de çi de là sur la corniche puis finissent par adopter une place qu'ils doivent défendre à partir de cet instant. De nombreuses chicanes président au choix d'un voisin, ils se bousculent, et se bataillent, et certains bien longtemps après que la nuit soit venue. Certains couples s'apprêtent à passer la nuit dans l'intimité, appuyés l'un contre l'autre. Tous finissent par s'assoupir comme de bons bourgeois, indifférents au bruit continuel de la rue, aux éclairages phosphorescents et aux tics lumineux de la réclame et de la fatigue.

Chapitre III

LA SAISON DES AMOURS

Printemps, saison des amours. Les pigeons dans ce domaine ont leur renommée, ils la défendent assez bien. Durant tout l'hiver, ils ne se soucient nullement les uns des autres mais dès que le soleil de la saison nouvelle commence à dispenser sa joie, leur comportement est totalement bouleversé, ils entreprennent alors la tâche la plus éminemment sérieuse de chercher une compagne et de construire un nid.

Observer les pigeons dans un square parisien au printemps est un spectacle qui ne manque ni d'intérêt ni de charme. L'ivresse de la saison nouvelle gagne vite les pigeons, les vols deviennent plus courts et les allées des jardins bruissent d'appels tendres et passionnés.

La palombe est plus précoce que le biset ; dès le mois de mars elle roucoule, le bec fermé et le mâle accomplit la parade amoureuse que nous avons décrite plus haut. A Paris, plus que la palombe ou le colombin, le biset est facile à observer, tout le monde peut suivre de près son manège amoureux : les mâles font

entendre un roucoulement rauque, ils hérissent leurs plumes de leur cou qui brillent et s'irisent dans des reflets où la couleur se refuse d'être nommée. L'oiseau, pendant ces démonstrations, paraît presque doublé de volume, gonflé jusqu'au crâne, il évolue pareil à un ballon oblong, il oscille et salue, ici et là, jusqu'à terre. Pendant que les mâles pavanent ainsi d'un air stupide et tournent autour des femelles en traînant la queue sur le sol, celles-ci ne laissent nullement paraître l'impression qu'elles apprécient ces démonstrations ; elles restent en effet parfaitement indifférentes à moins que le mâle ne manifeste un peu trop son ardeur, encore se contentent-elles dans ce cas de lui administrer quelques rapides coups d'ailes. Cependant la femelle doit prêter plus d'attention à ses soupirants qu'elle n'en a l'air, car, d'une manière ou d'une autre, elle fait son choix. Le mâle, une fois élu, est autorisé à prodiguer ses caresses sous la forme de coups de bec qu'il applique sur le cou de la femelle qui les lui rend, puis tous deux se caressent le bec.

Ainsi accouplés, les pigeons connaissent les mêmes extases que les jeunes mariés, ils ne se quittent pas, se serrent l'un contre l'autre, se bécotent et se câlinent d'une manière parfaitement scandaleuse ; « Amor omnibus idem... » écrit VOLTAIRE dans son dictionnaire philosophique, « veux-tu avoir une idée de l'amour, vois les moineaux de ton jardin, vois les pigeons... ». BUFFON et beaucoup d'autres naturalistes ont voulu faire des pigeons l'emblème de la fidélité réciproque, de la chasteté, de l'amour sans partage ; les pigeons sont quelquefois bien loin de répondre à la haute opi-

nion qu'on s'est faite à tort, soit de leur constance, soit de cet amour réciproque et durable qu'ils semblent se témoigner. Déjà, LEROY, un ornithologue bien connu à l'époque de BUFFON écrivait : « J'ai vu une pigeonne sauvage faire deux heureux de suite sans sortir de la même branche ». Scandale ! scandale !

De nos jours de nombreuses observations semblent bien vouloir imposer l'idée que, très réellement, ces poétiques emblèmes d'une fidélité à toute épreuve, ont, eux aussi, leur époque de bonheur et leurs jours d'indifférence. Les couples ne semblent stables que pour une saison de reproduction et si nous cherchons quelques solides exemples de fidélité dans le monde aviaire il nous faut porter nos regards ailleurs : chez certains corvidés, certains rapaces diurnes et surtout nocturnes, chez les cygnes, les oies, quelques pics, des manchots. Tous ces oiseaux peuvent rester unis toute leur vie.

Les mâles prennent une part plus active que les femelles à la construction du nid. Les femelles semblent choisir la place où le nid devra s'élever, mais ce choix fait, leur rôle se borne à coordonner les matériaux que le mâle apporte. Certains mâles savent mieux se débrouiller que d'autres, ils rapportent de grands chargements tandis que leurs congénères se contentent de quelques fétus. Le mâle ne dépose pas tout de suite son fardeau, il prend le temps d'expliquer à sa compagne toute la peine qu'il a eue à le trouver et lui exprime son admiration pour le superbe nid qu'elle est en train de construire. Elle, de son côté, lui déclare qu'elle le trouve vraiment remarquable par l'intermédiaire de doux roucoulements.

Au bout d'une dizaine de jours, le nid est terminé, tout est prêt pour assurer la descendance. Chez les oiseaux comme chez les mammifères, la rupture folliculaire et l'ovulation s'effectuent selon deux modes : spontané et provoqué ; le premier se rencontre chez la poule, le second chez la pigeonne. Celle-ci pond deux œufs, le premier le soir du premier jour, le second dans l'après-midi du troisième (très exactement 45 heures plus tard) ; cette ponte a besoin d'être provoquée par des événements extérieurs parmi lesquels on note l'importance des stimulations psychiques ; il faut penser alors que la cour que font les mâles a pour résultat de provoquer l'ovulation et non exclusivement, comme le pensait DARWIN, d'amener le triomphe du mâle le plus entreprenant. Des études précises faites sur la pigeonne par MATHEWS en 1939 ont montré que la pigeonne pond rapidement quand elle est placée dans une cage avec un mâle, un peu moins vite quand elle est dans une cage avec une femelle ; maintenue isolée elle ne pond jamais. La présence d'une femelle dans une cage voisine de la sienne pourra suffire ; bien plus le charme de l'image s'exerce encore quand la pigeonne se regarde elle-même dans un miroir : elle pond quand elle voit sa propre image. Curieux cas d'auto-érotisme chez les animaux.

Il y a en général deux couvées par an, quelquefois plus. Le nombre des œufs n'est jamais supérieur à deux et il n'est parfois que d'un seul ; ces œufs sont oblongs, presque également obtus aux deux extrémités et sont d'un blanc pur ou légèrement teinté de jaunâtre ou de bleuâtre. Les deux sexes couvent à tour de rôle et l'incubation dure dix-sept à dix-huit jours.

Quand les pigeonneaux naissent, ils sont nus et aveugles. Ils doivent recevoir une alimentation spéciale; les parents sécrètent alors le prétendu « lait de pigeon » qu'ils dégorgent de leur jabot pour l'injecter dans la bouche et même l'œsophage de leurs petits. Ce lait de pigeon, liquide épais, crémeux, laiteux, d'odeur aigrelette, est le produit des sécrétions accrues de tout l'épithélium du jabot, auxquelles s'ajoutent les fragments kératinisés provenant de la desquamation en surface de cet épithélium. Cette nourriture très riche et très digestible pour les jeunes contient une forte proportion de protides et de lipides, mais, contrairement au lait des mammifères, pas de glucides. Les premiers jours qui suivent la naissance, les petits peuvent à peine relever la tête assez longtemps pour recevoir la nourriture, mais, très rapidement, ils grandissent et prennent des forces. Les repas sont au nombre de deux par jour, vers huit heures le matin et entre trois et quatre heures l'après-midi.

Pour ingurgiter cette nourriture, le pigeonneau plonge presque toute sa tête dans le bec grand ouvert de ses parents et se gave en accompagnant cet acte d'un tremblement rapide des ailes et du croupion, tandis que ses parents, courbés, tendus, râlent sous les contractions qu'ils infligent à leur estomac.

Au bout de deux semaines, les pigeonneaux sont bien pourvus en plumes et peuvent se mouvoir quelque peu, encore que leurs pattes soient trop faibles pour les porter longtemps. Le sevrage s'accomplit de façon progressive : peu à peu des graines sont incorporées dans les sécrétions du jabot et la proportion de ces

graines augmente au fur et à mesure que les petits grandissent ; bientôt, ils ne sont plus nourris que par la régurgitation des seules graines mélées au suc gastrique. Quand ils ont atteint quatre semaines d'âge, les pigeonneaux sont capables de voler de leurs propres ailes pour aller grossir la gent colombine de la capitale accusée des méfaits que nous allons voir maintenant.

Chapitre IV

GRIEFS IMPUTES A L'ESPECE

Les pigeons sont à l'origine de nombreuses plaintes adressées à la Préfecture de police et aux Services Sanitaires de la Seine. Il faut reconnaître que depuis quelques années le nombre des pigeons a augmenté de façon considérable dans la capitale ; il en est découlé de nombreux inconvénients dans les quartiers où ils ont élu domicile : gêne pour les habitants, souillures des maisons et monuments que nous avons le devoir de protéger. Les nombreuses lettres adressées à la Préfecture de police font agressivement état « d'immeubles publics ou privés complètement souillés, de voitures automobiles « maculées d'emplâtres peu ragoutants ». Certaines personnes avancent même des griefs plus subtils, plaignant « leur belle robe d'été ou leur capeline claire abominablement souillées à la terrasse d'un café des Champs-Elysées ou à la sortie d'une garden-party ».

Des techniciens de la couverture nous signalent que, nichant en trop grand nombre dans les gouttières, dans les créneaux ou dans les conduits de cheminée

d'un immeuble, les pigeons peuvent en amassant leurs excréments, boucher diverses canalisations et provoquer ainsi des risques d'asphyxie ou d'inondation. En piétinant sur les toits ils risquent, à la longue, de détériorer les tuiles qui, de plus, enduites de fiente, peuvent faire glisser dangereusement l'ouvrier. Les nids de pigeons d'autre part attirent la vermine et surtout les rats.

Cependant, le reproche le plus sérieux émis contre la gent colombine est consécutif à la découverte d'une maladie commune à l'homme et aux pigeons : l'ornithose.

L'ornithose est une maladie virienne, atteignant une cinquantaine d'oiseaux domestiques ou sauvages, en particulier les pigeons citadins. Les études dont cette maladie fait l'objet l'ont fait apparaître comme la forme virulente mineure de la redoutable psittacose maladie spéciale aux psittacidés (perroquets, perruches, etc).

On donne ainsi le nom de la psittacose à la maladie provoquée chez les psittacidés par « Miyagawanella psittaci » et celui d'ornithose à celle provoquée, chez les autres oiseaux par « Miyagawanella ornithosis ».

Depuis une vingtaine d'années, l'ornithose a souvent été mise en avant dans le déterminisme des viroses bronchopulmonaires humaines : en font foi les nombreuses publications consacrées à ce sujet. On a aussi signalé chez l'homme l'intervention du virus ornithosique dans certaines affections viscérales, surtout

rénales, et depuis peu les manifestations nerveuses de l'ornithose sont étudiées.

Chez le pigeon, la maladie a particulièrement été étudiée par le Professeur JANSEN, à la Faculté d'Utrecht, où plus de 20 000 pigeons ont été examinés : la maladie la plus fréquemment rencontrée est l'ornithose. Le Professeur JANSEN déclare qu'il est particulièrement important d'observer les yeux de l'oiseau atteint de la maladie. Pour lui, un pigeon souffrant de conjonctivite, caractérisée par des paupières enflées et une sécrétion lacrymale augmentée, doit être suspect d'ornithose ; un autre symptôme important est l'affection des muqueuses de la gorge, cause de sécrétion augmentée du mucus qui provoque des bruits de râle. De plus, sont notés un jetage nasal et une capacité de vol réduite. Cependant, pour nombre d'auteurs, la maladie est loin de fournir des symptômes aussi précis. HUGHES, étudiant une épidémie d'ornithose chez le pigeon, estima qu'il n'est pas possible de définir un syndrome clinique typique chez les oiseaux infectés, les adultes étant, en général, trouvés morts sans avoir présenté de symptômes quelconques au préalable. A l'autopsie, l'auteur trouve en général de l'exsudat péritonéal très localisé, un gonflement de la rate, mais l'auteur signale que l'hypertrophie de la rate n'est ni aussi constante, ni aussi typique que chez les psittacidés. Notons aussi que, dans un certain nombre de cas HUGHES signale avoir isolé le virus chez des sujets ne présentant aucune lésion macroscopique ou microscopique.

A. GRANVILLE, L. FEREZ et J. THOMAS, dans les « Annales de Médecine Vétérinaire » (fascicule VIII 1959)

soulignent à leur tour l'inconstance des lésions, et qui plus est, l'impossibilité fréquente de mettre en évidence le virus ornithosique chez les sujets présentant les symptômes considérés comme classiques pour diagnostiquer l'ornithose (râles, lésions oculaires).

Quelle est la part des pigeons dans la transmission de la maladie à l'homme ? Pour beaucoup d'auteurs, ces oiseaux tiennent une place de premier plan, tant comme réservoir de virus que comme vecteurs dans la diffusion de l'ornithose, et ceci notamment dans la population des grandes villes, ainsi que dans le nord de la France où les sociétés colombophiles sont très nombreuses. A Paris, en particulier, LEPINE et SAUTTER montrent que l'infection ornithosique des pigeons est très répandue ; l'examen sérologique des pigeons, de 149 pigeons, dévoile les taux positifs ci-dessous :

— square de la Trinité..... 55,7 %

— pigeons de la rue Tailbout..... 76,3 %

— pigeons du parc de Vincennes..... 78,5 %

donc, en moyenne, 70 % des pigeons examinés à Paris présentent des réactions positives. Il est à remarquer que les mêmes méthodes appliquées à des pigeons de la Mayenne n'ont donné que 21,7 % de résultats positifs. La grande collectivité interviendrait donc peut-être dans le pourcentage des oiseaux infectés.

Dans certains cas, la contamination de l'homme à partir du pigeon a été strictement établie : endémie d'ornithose à Grenoble en 1952 ; un couple de vieillards et une femme vivant seule présentent des signes

thoraciques suspects, qui, après élimination des pneumopathies banales, sont rattachées à l'ornithose. Les appartements occupés par les trois personnes contaminées donnent sur une place publique fréquentée par une cinquantaine de pigeons semi-apprivoisés qui s'accommodent tous les jours de grains éparpillés sur l'appui des fenêtres. Sur trois de ces oiseaux capturés, deux sont trouvés porteurs de sensibilisatrice du groupe pour l'ornithose-psittacose à un taux élevé. Autre exemple d'endémie ornithosique à Lyon en 1955. Cet exemple rapporté par BOUCHER met en évidence la contamination à partir de poussières souillées par les déjections de pigeons malades véhiculées par le vent : dix-sept soldats sont atteints d'ornithose dans un camp militaire de la région de Lyon ; ce camp était sous le vent de deux colombiers placés à son entrée.

Il n'empêche, qu'en dehors de ces quelques cas bien précis, beaucoup d'obscurités subsistent. La présence des pigeons dans les villes offre-t-elle un réel danger pour l'homme ? la question est loin d'être tranchée.

C. MOINE, dans une thèse de médecine soutenue devant la Faculté de Lille en 1959, fait une étude systématique de la fréquence des affections ornithose, psittacose, fièvre Q et néorickettsioses en pathologie humaine et vétérinaire. Dans le nord de la France, on ce qui concerne l'ornithose, la recherche des anticorps fixants sur les sérums de 2 934 malades humains atteints, de 1954 à 1958 de pneumopathies aiguës ou subaiguës s'est révélée positive dans 7,79 % des cas. L'origine aviaire de l'affection est la plus fréquente : pour

145 malades, le pigeon peut être incriminé 47 fois contre trois fois la perruche, trois fois le canari, une fois le geai et une fois le corbeau. 86 cas d'ornithose humaine sur 145 ne peuvent être mis sur le compte d'une origine aviaire sans qu'on en puisse d'ailleurs préciser l'origine.

Si nous extrapolons les résultats de ces travaux pour étudier le problème posé par l'ornithose à Paris, il nous faut tout d'abord considérer que la colombophilie, très en honneur dans le Nord de la France, appelle à des contacts très étroits entre les pigeons et leurs éleveurs et que, même dans ces conditions, trois fois sur cinq l'oiseau ne peut être retenu comme étant à l'origine de la maladie ; de plus, dans le cas où l'origine aviaire de la maladie est démontrée, et bien que le pigeon soit tout désigné pour en être le responsable, il faut encore l'éliminer une fois sur six.

On nous permettra donc de minimiser quelque peu le danger susceptible d'être offert par la présence des pigeons dans les villes et ceci d'autant plus que si les pigeons sont souvent porteurs d'ornithose, l'infection humaine est relativement rare. Nous ajouterons encore que la suppression totale des pigeons serait loin d'être une mesure parfaite, puisque les autres oiseaux peuvent aussi transmettre la maladie et nous avons vu dans notre introduction que l'avifaune de Paris est plus importante qu'on ne le pense généralement. Il faut surtout souligner qu'une lourde inconnue subsiste quant à l'origine d'un grand nombre de contaminations.

En définitive, si l'ornithose pose un problème d'hygiène publique sur lequel tous les hygiènistes mé-

decins et vétérinaires doivent se pencher, nous ne saurions voir en elle un argument massue qui condamnerait irrévocablement la présence des pigeons à Paris.

Plusieurs conseillers municipaux de la capitale se faisant l'écho de l'alerte donnée un peu partout dans le monde et en particulier à Paris pendant l'épidémie de grippe en 1952, demandaient à Monsieur le Préfet de police de prendre des mesures pour mettre la population à l'abri de tout danger d'infection ; ce dernier donnait, dans le Bulletin Municipal du 21 avril 1953 (p. 583) la réponse suivante qui ne va pas à l'encontre des conclusions tirées des travaux les plus récents. Monsieur le Préfet écrivait : « en réponse à la question écrite n° 346 les services chargés d'assurer la sauvegarde de la santé publique n'ont pas manqué de se préoccuper des dangers que pouvaient présenter pour la population parisienne la propagation signalée constatée chez les pigeons. Cette question a été soumise à plusieurs reprises et tout récemment encore, à l'examen du conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine. Des échanges de vues qui ont eu lieu dans cette assemblée, il résulte qu'il s'agit d'une affection bénigne ne justifiant pas, du moins quant à présent, l'adoption de mesures tendant à réduire le nombre des pigeons en liberté dans la capitale ». Jusqu'à plus amples informations sur l'ornithose, nous sommes tout à fait en accord avec la modération qui inspire cette réponse.

Mais il y a le bruit que font les pigeons. Il y a la fiente qu'ils sèment sur Paris...

Dans les « Embarras de Paris » Nicolas Boileau se plaignait déjà du bruit ; cependant, en matière de volatiles, il ne s'en prenait qu'aux coqs :

« Tout conspire à la fois à troubler mon repos :
Et je me plains ici du moindre de mes maux,
Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
Auront, des cris aigus, frappés le voisinage
Que... »

Les temps ont changé, les bruits aussi mais ils subsistent ; si aujourd'hui les gallinacés s'en sont allés vivre en d'autres lieux, ce sont les pigeons qui leur ont succédé dans le rôle de réveil-matin intempestif. Plumes bouffantes, jabot rengorgé, œil mi-clos, ils roucoulent dès l'aube sur les poteries des cheminées ou sur les corniches ; ils « causent » disent les Parisiens et assez fort pour interrompre le sommeil de certains citadins. Tout le monde n'accepte pas cette aubade à la manière paisible d'Aragon :

« Je vois venir avec lenteur, au plafond, la raie coutumière,
Le doigt de l'aube sur la bouche avant la musique ramière
Pâle, blanche, comme les draps encore obscurs ou nous
[bougeons
Qui fend peu à peu le rideau du roucoulement des pigeons».
(Elsa)

Est-ce parce que nous n'avons pas à l'entendre à longueur d'année que ce roucoulement matinal nous a toujours semblé timide au milieu des piailleries désordonnées des moineaux qui emplissent les gouttières ? Pour nous, il a toujours été semblable au chant des colombes dont Francis James a écrit « qu'elles emplissent de caresses blanches la forêt qui écoute cette

grâce ». Cette comparaison n'a nullement cours pour les Parisiens qui qualifient ce chant doux, suave et arrondi de vacarme. Certains Parisiens ont même manifesté si fort le désagrément que leur cause ce genre de manifestation vocale que des ordonnances de police interdisent d'élever des tourterelles à Paris. Les moteurs à explosions au milieu desquels les Parisiens passent leur journée ne sont peut-être pas tout à fait étrangers à l'irritation nerveuse qu'ils éprouvent au contact du bruit le plus innocent soit-il.

Passons sur le bruit ; reste la fiente, la fiente qui se dissimule encore sous le nom poétique de colombine. La fiente qui pour nombre d'habitants de la capitale est le grand objet de ressentiment qu'ils éprouvent à l'égard des pigeons. La fiente ! Les Parisiens sont certainement très loin de partager la haute idée que s'en faisaient DIOSCORIDE, GALIEN, CELSE, FORESTUS et Jean BEUCLER qui, lit-on dans le « Dictionnaire Universel d'Histoire Naturelle » paru en 1861 sous la direction de M.C. d'ORBIGNY, « employaient dans beaucoup de cas la fiente et le sang des pigeons et leur attribuaient des vertus merveilleuses. Dans le même ouvrage, ce « produit » trouve d'autres thuriféraires : « La fiente : un des engrais les plus puissants pour les terres qu'on destine à la culture du chanvre... On l'a vendue dans certains départements au même prix que le blé ; la colombine est en effet un engrais des plus énergiques, elle fertilise en peu de temps les prairies humides et froides et double les récoltes de légumineuses ; employée dans la proportion d'un sixième avec le terreau, elle est très efficace pour la culture des plantes étrangères ». Hélas ! nous n'en sommes plus au temps de la culture du chanvre et on

a trouvé, d'autre part, le moyen de synthétiser d'autres engrais très énergiques. Le progrès a tué des arguments de la défense. Aller dire aux plaignants que les pelouses de leurs jardins publics, fertilisées par les pigeons, n'en seront que plus drues et jolies, c'est vouloir délibérément perdre son temps. Cependant, quand nos élégantes parlent de « leurs toilettes abominablement souillées par des déjections aussi indélébiles que nauséabondes », nous pensons que c'est pousser les choses au pire et nous contestons la justesse des qualificatifs. Sans doute s'est-on inspiré là des propriétés de « la crotte de Paris » évoquée dans ce proverbe du XVIII[e] Siècle :

« Vérole de Rouen et crotte de Paris ne s'en vont qu'avec la pièce ». Or dans ce cas il y a certes confusion, la crotte du proverbe n'étant alors qu'une autre désignation de la boue noirâtre qui s'étalait copieusement dans les rues de la capitale à cette époque.

Il ne faudrait pas pour autant croire que nous voulons mettre les déjections des pigeons au compte de leurs charmes. Il faut convenir que si la photographie des jeunes mariés, sous les porches de nombreuses églises est accompagnée de projections indésirables, ce n'est pas forcément pour les conjoints un présage de bonheur. Si les maréchaux du Louvre sont badigeonnés de fiente blanchâtre répartie de la manière la plus fantaisiste par les eaux de pluie, ceci est en vérité peu en rapport avec la dignité de ces personnages. Mais que certaines personnes veuillent voir dans les souillures de l'Hôtel de Ville une insulte à la vertu municipale et y trouvent la justification d'un châtiment sans pitié pour les pigeons, nous commençons à faire quelques restric-

tions. Il est certain que les monuments se dégradent. Quels sont les processus qui président à cette dégradation ? ils sont multiples, semble-t-il.

Les pigeons interviennent-ils ici ? pour une faible part, oui. En premier, on a pensé à l'acidité de la fiente propre à attaquer le calcium des grès parisiens. En fait, ce phénomène est sans grande importance : les sels de calcium qui sont retrouvés dans le premier millimètre de surface forment ce qu'on appelle le « calcin », ils sont très durs et s'avèrent plutôt protecteurs en même temps qu'ils donnent une patine caractéristique aux vieilles pierres. D'ailleurs les acides qui sont à l'origine du « calcin » viennent pour la plupart de l'acide sulfurique atmosphérique abondant en zone urbaine.

Les lésions alarmantes, qu'on a appelé « maladie de la pierre » sont de tout autre ordre : on note des pierres qui se fendent, éclatent, de larges plaques se détachent ; sous elles, apparaît une zone pulvérulente, des alvéoles se creusent, des taches brunâtres apparaissent, les saillies sont érodées et les statues mutilées. Les parties basses des monuments sont surtout atteintes mais aussi les tours et les encorbellements haut placés. Le gel, le dégel, le vent, les solubilisations chimiques, l'eau de pluie, les recristallisations, les modifications de structures physiques sont susceptibles d'intervenir isolément ou, plus souvent, en association.

A côté de tous ces processus mécaniques, chimiques, physiques, il y a place pour la biologie et de façon plus précise pour la bactériologie. C'est là que la présence de la fiente aura son importance.

Rôle des bactéries donc : En effet, on avait toujours porté son attention sur les monuments des villes, et leurs altérations étaient logiquement mises en rapport avec la pollution de l'atmosphère riche en acide sulfureux, sulfurique, nitrique, la suie, etc. Puis, on s'est aperçu que les lésions n'étaient pas l'apanage des villes mais que de petites églises perdues dans la campagne française, que des ensembles considérables comme le temple d'Angkor en pleine forêt, présentent les mêmes lésions : la pollution atmosphérique n'intervenait donc pas comme facteur unique.

M. Jacques Pochon, chef du service de la microbiologie du sol à l'Institut Pasteur, et ses collaborateurs ont montré que certains types d'altération des pierres pouvaient être rapportées à des phénomènes microbiens. M. Pochon a été amené à des conclusions par les constatations suivantes : les lésions sont toujours situées au niveau des zones humides des murs (soit lésions basses, l'eau provenant du sol et remontant par capillarité ; soit lésions hautes au-dessus d'un encorbellement créant une zone de retenue pour les eaux de pluie). Initialement, la surface même du parement ne paraît pas attaquée mais « sonne creux » si on la percute, puis une fente ou une cloque apparaît, et une plaque plus ou moins étendue se détache, laissant à nu une zone plus ou moins épaisse où la pierre est entièrement pulvérulente. Si on analyse cette poudre, on constate qu'elle est formée en majeure partie de sulfate de calcium, de gypse, alors que les zones saines de la pierre n'en contiennent jamais plus de 0,1 pour cent. Etablissant un parallèle avec le mécanisme désormais classique, de for-

mation des sulfates dans le sol par oxydation bactérienne du soufre métalloïdique ou du soufre réduit, M. POCHON et ses collaborateurs ont pu préciser les modalités de l'intervention bactérienne.

Tout d'abord, au niveau des lésions on trouve, en très grand nombre de thiobacillus, germes qui oxydent le soufre réduit en acide sulfurique, alors qu'ils sont absents des autres régions saines de la pierre.

Le phénomène a pu être reproduit expérimentalement. Le rôle des thiobactéries est donc démontré. Quel est maintenant l'origine du soufre que les thiobacilles trouvent sur place à oxyder ? s'il s'agit de lésions basses, on constate qu'elles se situent toujours dans la zone de remontée d'eau du sol dans le mur (phénomène de capillarité et d'évaporation en surface) or les fondations des murs sont le siège d'une intense réduction des sulfates, provoqués par une grande abondace de « sporovibrio ». Les composés soufrés réduits montent avec l'eau de capillarité dans le mur et, au niveau du parement, sont oxydés par les thiobacilles avec formation de sulfates. Ainsi peuvent être expliquées les altérations de la base des monuments.

En ce qui concerne les lésions hautes, on ne peut plus invoquer la même origine pour le soufre réduit. Le soufre ici est apporté sous forme organique dans les fumées, les suies, et aussi, là nous revenons à nos pigeons, dans les déjections d'oiseaux qui contiennent des acides organiques et du soufre sous forme réduite (acides aminés soufrés).

L'eau de pluie sert de véhicule aux déjections et au soufre qu'elles contiennent; les thiobacilles et certaines autres bactéries oxydent les formes réduites du soufre avec formation de l'ion SO_4 et secondairement de gypse à partir du calcaire contenu dans les grès.

A Paris, cependant, ce processus de dégradation est certainement beaucoup moins important que celui qui découle de la pollution de l'atmosphère. Si les pierres s'effritent, se disloquent à Paris plus vite qu'ailleurs, si Notre-Dame et la Sainte Chapelle ont subi plus de dégâts pendant les cinquante dernières années que durant les cinq siècles précédents, ce ne sont certainement pas les pigeons qui en sont les principaux et seuls responsables. D'autre part, si les édiles parisiens ou certaines autres personnes sont chagrinées par les souillures qui parsèment les monuments, nous pensons qu'une équipe bien exercée d'employés municipaux pourrait suffire à les faire promptement disparaître des grises épaules des statues. Il n'y a, finalement, que quelques monuments où le besoin d'un tel lessivage se fasse vraiment sentir.

Les condamnations ou la défense des pigeons a trop souvent été une affaire de parti-pris systématique. Il faut, pensons-nous, aborder la question avec des sentiments conciliateurs. Voilà à quoi nous allons nous employer dans le dernier chapitre.

Chapitre V

ATTITUDE A ADOPTER DEVANT LES DOMMAGES CAUSES

Défendre la gent colombine et tenter de la sauver d'une unanisme opprobe, voilà le fait des gens tant soit peu cordiaux. Mais à Paris vivent 80 000 bisets. Si vous vous rendez à Paris place de l'Hôtel-de-Ville, vous verrez les pigeons si nombreux qu'ils vous donneront l'impression de vous trouver en présence d'un élevage intensif de l'espèce.

Ces bandes prolifiques d'oiseaux affamés noient un peu le charme qui peut ressortir d'un groupe de quinze ou vingt individus. Si il est agréable de voir vivre quelques couples de pigeons dans une rue obscure de Paris (il y a des pigeons partout), si leurs ébats journaliers égaient les promenades des jardins publics, les bandes semi-apprivoisées et comprenant un trop grand nombre d'individus sont moins sympathiques ; l'oiseau prend alors allure de volatile et toute émotion esthétique s'éloigne.

Dans le chapitre précédent, nous avons pris le parti des pigeons pour les défendre contre une agression aveugle, une destruction totale mais à Paris les pigeons menacent de devenir trop nombreux ; ils deviennent nettement envahissants ; il nous faut donc formuler des réserves.

Si les pigeons renient trop leur indépendance, s'ils deviennent avant tout d'insatiables quêteurs de graines, nous acceptons l'idée qu'il faille contrôler leur prolifération et surtout en ne la favorisant pas.

A Paris, les pigeons s'éloignent trop de l'état de nature : la nature limite elle-même le nombre des oiseaux ; les faucons, la famine sont là pour cela ; à Paris ces facteurs ne jouent plus, l'équilibre biologique n'est plus respecté, les pigeons se multiplient de façon inquiétante. Contrôler la prolifération des pigeons à Paris est une entreprise dont se soucie depuis dix ans la préfecture de police.

Avant d'aborder ce problème, inquiétons-nous tout d'abord de savoir à qui appartiennent les pigeons. Monsieur le Préfet de Police, à qui la question n'a pas manqué d'être posée, donnait la réponse suivante dans le Bulletin Municipal Officiel du 19 mars 1955 (p. 432) : « les pigeons de la capitale font partie du décor parisien, n'appartiennent cependant ni à la ville de Paris ni à aucune collectivité. Conformément aux articles 10 et suivants de l'ordonnance de police du 13 juillet 1938 sur la police de la chasse, il est permis aux propriétaires d'immeubles auxquels ces pigeons provoquent des dégradations de les capturer et de les détruire sous réserve que l'ordre public ne soit pas troublé et qu'aucun dommage

ne soit causé au tiers ». Voilà donc que nos pigeons sont, en terme de justice « res nullius » c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent à personne.

Qui va intervenir pour réparer les dommages causés ? le service de la voirie auquel incombe la responsabilité de tenir les rues propres peut être appelé à intervenir, de même que la Direction des Beaux-Arts et de l'Architecture qui doit protéger les bâtiments municipaux contre toute dégradation. Pour les édifices appartenant à l'Etat, c'est aux services gestionnaires de ces bâtiments d'entrer en action pour prendre les mesures nécessaires. Mais pour les immeubles privés, la ville de Paris n'a pas à intervenir et à se substituer aux propriétaires. Monsieur le Préfet de Police laisse à ces derniers le loisir de s'employer à faire cesser les troubles dont peuvent se plaindre les locataires à condition toutefois que des précautions soient prises pour ne pas troubler l'ordre public. Les moyens de lutte sur un plan restreint étant d'autre part tout à fait inefficaces, toute initiative personnelle est paralysée et les propriétaires des immeubles dégradés se retournent automatiquement vers la Préfecture de police pour réclamer des sanctions contre l'ensemble des pigeons. Les conseillers municipaux qui pourraient être promoteurs des mesures à prendre sont pris entre deux feux : d'une part celui du plaignant d'autre part celui des amis des pigeons et de la Société Protectrice des Animaux. Cette position inconfortable ne manque pas d'influencer la conduite de certains d'entre eux qui, soucieux de ménager leurs électeurs, hésitent souvent à se faire les champions d'une solution extrémiste et préfèrent se maintenir dans une prudente expectative.

Cependant, les plaintes qui se sont entassées a la Préfecture de police ont été si nombreuses qu'il a bien fallu leur prêter une oreille et tenter de faire quelque chose pour satisfaire les plaignants tout en évitant de heurter la sensibilité des amis irréductibles des pigeons. L'affaire est délicate. De nombreux moyens ont été imaginés mais jusqu'ici aucun d'entre eux n'a su donner entière satisfaction.

Les pompiers se sont évertués à dénicher avec leurs lances d'incendie quelques représentants de l'espèce trop prolifique ; le moyen est surtout efficace pour les pigeons qui font leurs nids dans les arbres. Or, dans ce cas, nous savons qu'il s'agit de ramier tout à fait étrangers aux griefs imputés à l'espèce.

Autre proposition : capturer les pigeons et les transporter dans les forêts domaniales désignées par le Ministre de l'Agriculture. Dans ce but, les services municipaux en liaison avec la Préfecture de police ont d'abord pensé à se servir de grands filets pour la capture des oiseaux; le maniement de ceux-ci se révélant être un sport très difficile, on décida pour faciliter les choses, de soumettre auparavant les pigeons à l'effet d'un produit soporifique (glucochloral) qui leur a été administré par l'intermédiaire de graines mises à leur disposition. Là encore ce fut un demi-échec tout d'abord les oiseaux trop goinfres sont morts après l'absorption d'une trop forte dose de soporifique. Pour les autres, l'effet du produit s'est manifesté de manière tout à fait variable selon les individus : nombre de pigeons ont pu conserver les réflexes nécessaires pour regagner leur dortoir ou du moins se

réfugier en des endroits parfaitement inaccessibles ; d'autres, les réflexes paralysés en plein vol, se sont abattus, défonçant quelques pare-brise et blessant des enfants dans les jardins publics. D'autres, enfin, plus sensibles, sont restés sur le carreau, secoués de spasmes impressionnants : la population parisienne, qui tout compte fait aime bien ses pigeons, se mit à crier à l'empoisonnement systématique, les protestations affluèrent à la Préfecture de Police. On déclara que ces spasmes ne présentaient aucun caractère alarmant pour la santé de l'oiseau. La S.P.A. n'a cependant pas voulu voir les choses du même œil et jusqu'à maintenant, elle s'est opposée à tout nouvel essai de cette nature.

Certains auteurs se sont d'un autre côté élevés contre l'emploi du glucochloral pour la capture des pigeons, en mettant en avant les dangers qui pouvaient en résulter par l'action nocive du produit ou de ces métabolites sur les consommateurs éventuels de pigeons.

D'autres moyens plus ingénieux ont été proposés. Les ultra-sons jouissent, paraît-il, de propriétés spéciales qui feraient s'éloigner les oiseaux : on les a utilisés pour chasser les étourneaux qui envahissaient Londres, ils ont aussi été mis en œuvre contre les becs-croisés qui, en Afrique, dévoraient les récoltes de mil. Les résultats obtenus sont cependant trop peu probants et surtout d'un effet trop transitoire pour qu'on puisse penser les utiliser à Paris. Finalement le problème reste entier.

Comme l'ont déjà suggéré plusieurs personnes, pour diminuer le nombre des pigeons à Paris, nous croyons

qu'il faudrait interdire de leur donner à manger : il faudrait tout d'abord interdire les gros apports de nourriture : les bacs de pain trempé, les repas distribués par kilogrammes dans les jardins publics. L'inconvénient de ces gros apports a déjà été souligné : ils attirent les rats. La nourriture de « main à bec » est une fantaisie, on devrait la tolérer, c'est une habitude qui fait partie des « sourires de Paris ». Ce qu'il faudrait encore interdire, c'est la nourriture à domicile ; elle est une grosse source d'ennuis et de plaintes pour les personnes qui doivent en supporter le voisinage. Tout ceci est certes difficile à faire appliquer et pourra sembler cruel à certaines personnes mais il faut chercher à rétablir quelques conditions de l'équilibre biologique naturel : privés de nourriture, beaucoup de pigeons déserteraient la capitale. L'expérience forcée qui a découlé de l'occupation allemande de 1940-1944 a montré que le nombre de pigeons avait diminué dans de très fortes proportions, sans doute certains avaient-ils avantageusement remplacé les rats de 1870, cependant il est certain que les restrictions alimentaires avaient pesé par contre coup sur le régime des pigeons et ceci de façon très sensible.

Tout dernièrement Monsieur le Préfet de la Seine en accord avec le Conseil municipal de Paris a décidé de recourir à l'utilisation de pigeonniers pour diminuer le nombre des pigeons. A titre d'expérience, des pigeonniers seront installés dans certaines écoles des XVII^e^ *et* XVIII^e^ arrondissements. Les pigeons seront attirés par une nourriture abondante et leur état sanitaire surveillé de façon permanente sous le contrôle de sociétés protectrices. Les œufs seront détruits, ainsi que les sujets en

mauvais état de santé et un certain nombre de pigeons pourrait éventuellement être évacué dans des villes de province qui en feraient la demande.

Pour que cette opération réussisse, M. Benedetti a insisté pour que les Parisiens s'abstiennent, au moins dans les XVII^e^ et XVIII^e^ arrondissements, de distribuer de la nourriture aux oiseaux.

CONCLUSION

L'examen de tous les méfaits dont les pigeons ont été accusés depuis les dommages causés aux pierres jusqu'au grave reproche de représenter des porteurs de virus transmissibles à l'homme, ne justifient pas une condamnation sans appel de la gent colombine. Le châtiment suprême ne peut vraiment être requis pour l'ensemble des pigeons de Paris comme ceci a été suggéré quelquefois.

Nous convenons qu'il faudrait tenter d'enrayer une trop grande prolifération de l'espèce qui, aux dires de certaines personnes, ne tarderait pas à transformer l'hôtel de ville en rocher à guano. Nous espérons cependant que la répression ne sera inspirée que par un souci limitatif. Paris, avec ses chambres d'hôtel, ses appartements, étroits et sans jardins, où il est difficile d'avoir à soi des animaux, doit garder ses pigeons. Ils sont une distraction pour le petit parisien ami des animaux et éloigné du Jardin d'Acclimatation ou du Zoo de Vincennes. Otez les pigeons, les moineaux et les merles du Jardin des Tuileries, du Jardin du Luxembourg, la parure, le charme de ces verdoyants édens parisiens s'évanouissent aussitôt. Quoi de plus reposant quand nous sortons légèrement fatigués du Musée de l'Homme ou du Musée des Monuments Français que de flâner nonchâ-

lamment dans les allées du Trocadéro où nous frôlent les envolées de nos amis oiseaux. Quel plaisir de les voir accomplir des courbes gracieuses, composer des arabesques et passer si près de nous que l'oreille perçoit le frémissement de leurs ailes. Les pigeons disparus, qui fera vibrer dans l'air ces applaudissements giratoires, ces ovations crépitantes ?

De nos jours, quand vous parlez de beauté, on vous répond utilité ou efficacité. Nous sommes envahis par le plus affligeant et le plus excessif des utilitarismes. Paris a de multiples problèmes ; on a tenté d'assurer la circulation automobile au travers de la ville au détriment des arbres et des trottoirs, le problème n'est pas résolu pour autant; rappelons d'ailleurs que ce n'est pas d'hier qu'on circule mal dans Paris (voir l'assassinat de Henri IV). Que diable ! il faut ménager un peu le visage de la capitale, de ce Paris qui est gentil au sens médiéval du terme qui n'est ni faible ni complaisant.

Supprimer les pigeons ce ne serait qu'ajouter à la « banalisation » de la capitale. Paris actuellement dans le monde est un peu plus que la France, l'attaquer dans ses œuvres vives c'est vouloir le réduire à « Paris by night ».

Que ce soit sur les places et dans les jardins où ils applaudissent en volant, dans les cimes de Notre-Dame ou ils mêlent leurs ailes à celles des anges sculptés, que ce soit sur les pelouses gelées de janvier ou dans la poussière des allées au mois d'août, que ce soit au mois de mai quand les feuillages encore tout frais font cette ombre précieuse sur les quais de la Seine entre les boîtes des bouquinistes, les pigeons sont partout une joie pour

les yeux et le cœur. Exacte incarnation de la liberté de vivre à son gré, à l'opposé de ce que notre époque d'intérêt matériel, de servilité, d'expédients et d'avidité met en pratique, les pigeons représentent quelque chose d'anti-mécanique, de tiède, un symbole inimitable de liberté et de fantaisie. Nous espérons les voir toujours faire de l'Hôtel de Ville un temple de l'amour tendre et pouvoir nous émerveiller avec Philippes DESPORTES, poète du XVI[e] siècle qui écrit :

« Quel plaisir que de voir deux colombelles
Bec contre bec, en trémoussant des ailes,
Mille baisers se donner tour à tour
Puis tout ravy de leur grâce naïve
Dormir au frais d'une source d'eau vive,
Dont le doux bruit semble parler d'amour. »

(Chanson)

Vu : *Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire*

Rapporteur :

É. PUGET.

Vu : *Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire* :

P. PONS.

Vu : *Le Président de la Thèse :*

GRIMOUD.

Vu : *Le Doyen :*

LAZORTHES.

Vu le permis d'imprimer.

Toulouse, le 6 novembre 1962.

Le Recteur,

Président du Conseil de l'Université :

DOTTIN.

BIBLIOGRAPHIE

QUÉPAT (Nérée). — *Ornithologie parisienne,* Paris 1874.

LEGENDRE (M.). — *Ornithologie parisienne.*

Les Oiseaux, F. Nathan Editeur.

GRAINVILLE (A.), FEREZ (L.), THOMAS (J.). — *Annales de Médecine Vétérinaire,* fascicule VIII - 1959.

MOINE (C.). — *Ornithose, psittacose, néorickettsiose, fièvre Q* (Thèse - Faculté de Médecine de Lille.

D'ORBIGNY (M. C.). — Dictionnaire Universel d'Histoire Naturelle (1865).

LÉPINE (L.) et M^lle^ SAUTER. — Sur l'infection des pigeons parisiens par le virus de l'ornithose (*Bull. Acad. Nat. Médecine,* 1951, 134-332).

Bulletins Municipaux de la Ville de Paris des 21 avril 1953 (p. 583) et 19 mars 1955 (p. 432).

POCHON (J.) et collaborateurs. — Rôle des bactéries du cycle du soufre dans l'altération des pierres des monuments : *Note à l'Académie des Sciences* des 28-6-48, 31-2-49 et 18-12-50.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction :

Les oiseaux dans les villes en général..... 9

Les oiseaux a Paris. Historique..... 9

Chapitre I^er^. — Différentes races de pigeons vivant à Paris 13

— Le ramier 13

— Le pigeon colombin 16

— Le biset 17

Chapitre II. — Activité journalière des pigeons la nourriture)..... 19

Chapitre III. — La saison des Amours..... 25

Chapitre IV. — Les griefs imputés à l'espèce..... 31

Chapitre V. — Attitude à adopter devant les dommages causés 45

Conclusion..... 53